

Voyages en ligne la Cnil va mener une étude sur IIP tracking

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mardi, 21 Mai 2013 00:00 -

" [La Commission nationale informatique et libertés](#) va mener une étude sur la pratique de certains sites internet de ventes de billets de transport qui consisterait à moduler le prix proposé au client en fonction de ses simulations antérieures d'achats, ou "IP tracking".

En effet, la mise en place d'une telle pratique "est susceptible de porter préjudice à certains clients qui se verraient appliquer des tarifs moins avantageux en fonction de leur profil de navigation

Alertée par des utilisateurs de sites internet d'achat de voyages en ligne sur de possibles pratiques d'"IP tracking", l'eurodéputée Françoise Castex avait saisi la Cnil en avril sur ce procédé qui viole la protection des données personnelles et est grave atteinte aux droits des consommateurs."

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Voyages en ligne la Cnil va mener une étude sur IIP tracking](#)